

L'assemblée citoyenne critiquée au Grand Conseil

Politique À un mois de son lancement, le projet pour améliorer la participation démocratique est remis en cause par Le Centre et le PLR. Ces partis déplorent un manque de transparence et de légitimité, alors que la gauche défend «l'intérêt public» de la démarche.

Bastien Nespolo

Comment améliorer la participation démocratique dans le canton? C'est de cette question que 100 Genevois devraient prochainement s'emparer, en constituant «l'assemblée citoyenne pour la démocratie». Ce projet, porté par le Département de la cohésion sociale (DCS) de Thierry Apothéloz et coordonné par l'Université de Genève, invite la population à formuler des recommandations aux autorités cantonales pour lutter contre la faible mobilisation populaire dans les urnes.

Les membres de l'assemblée citoyenne ont prévu de se rencontrer la première fois le 12 mars prochain. Mais ce projet est contesté au Grand Conseil. Le Centre et le Parti libéral-radical (PLR) ont déposé une résolution demandant l'annulation de cette assemblée.

Le Conseil d'État tranchera

L'Union démocratique du centre (UDC), le Mouvement citoyens genevois (MCG) et le parti Libertés et justice sociale (LJS) ont

soutenu Le Centre et le PLR dans leur démarche. Quant aux Verts et aux socialistes, ils ont défendu le projet.

Vendredi soir, lors de la dernière plénière du Grand Conseil, les députés ont accepté la résolution à 57 oui, 31 non et 3 abstentions. Il s'agit toutefois d'un outil politique non contraignant dont la décision finale d'annulation appartient désormais au Conseil d'État. Les détracteurs du projet avancent que l'assemblée «ne repose sur aucun mandat spécifique définissant clairement son statut, son rôle, ses limites et son articulation avec les institutions démocratiques existantes».

Jean-Marc Guinchard, centriste et premier signataire de la résolution, estime également que le budget alloué à ce projet manque de transparence. «La constitution même de cette assemblée et son coût n'ont pas été annoncés clairement par le DCS. Un montant de 800'000 francs circule, mais dans la situation financière actuelle du Canton, ce projet n'a pas sa place.» LJS a soutenu cette résolution pour



Les deux formations de droite ont déposé une proposition de résolution pour annuler l'assemblée prévue le 12 mars. Laurent Guiraud

son motif financier, tout en reconnaissant que la faible participation est un problème.

Pour la Verte Louise Trottet, l'outil politique utilisé n'était pas le bon. «Il n'y a pas besoin de de-

mander une résolution pour l'annulation de l'assemblée. Une question écrite aurait suffi à obtenir un éclaircissement sur le budget engagé.» La cheffe de groupe déplore également que

face à la défiance des institutions ou au manque de participation, la réponse parlementaire soit «de se barricader et refuser d'emblée l'innovation».

«Aucune plus-value»

Du côté des PLR, ce projet jugé «délirant» n'a «aucune légitimité populaire» et constitue «un manque de respect» envers tous les membres du Grand Conseil. «Cette assemblée est ouverte à des personnes qui n'ont pas le droit de vote dans le canton et n'ajoute aucune plus-value à notre travail parlementaire. Nous sommes des députés miliciens, déjà proches des citoyens et de leurs revendications», s'exclame Murat Julian Alder.

Le chef de groupe PLR insiste sur une forme de «monopole» législatif à préserver. «L'assemblée citoyenne ne peut pas être plus représentative de la population genevoise que le Grand Conseil, qui a été élu démocratiquement et qui émane de la volonté populaire. Personne d'autre ne doit incarner le premier pouvoir législatif que constitue le Grand Conseil.»

Cette résolution «navre» le chef de groupe socialiste, Matthieu Jotterand. «Cette assemblée permet de constituer des recommandations qui n'ont rien de contraignant pour l'État. C'est la base de la politique d'écouter les autres.»

Contacté avant le vote, le Département de la cohésion sociale soutient que le projet a été conçu en toute transparence et rappelle que «l'assemblée constitue un outil consultatif, dont le rôle est d'enrichir la réflexion sur la démocratie». Le DCS affirme que les financements du projet sont connus, sans toutefois les préciser. «Ils respectent les règles en vigueur et font l'objet des contrôles habituels», maintient Nicolas Roguet, délégué à l'intégration du canton de Genève.

Enfin, le département relève que «mettre un terme à une démarche participative déjà lancée, fortement attendue et suivie par de nombreux citoyens (plus de 900 inscrits à ce jour) enverrait un message particulièrement préjudiciable. Il y a un vrai intérêt public à ce que la démocratie soit vivante.»